

En 2025, l'AFL confirme son rôle de banque de référence pour les collectivités françaises

Dans un environnement bousculé par la dégradation de la note de la France, la volatilité des marchés, l'accroissement des besoins d'investissement des territoires et la pression constante sur les finances publiques locales, l'AFL, la banque des collectivités locales, s'affirme comme un partenaire de confiance, solidement ancré auprès de ses collectivités actionnaires, qui portent aujourd'hui 28% de l'investissement public local. La banque a poursuivi en 2025 sa mission fondatrice : mettre à disposition de ses collectivités actionnaires un financement sécurisé, transparent et compétitif.

Une année de consolidation au service de la souveraineté financière des territoires

Dans un contexte économique et financier toujours plus exigeant, l'année 2025 a marqué une étape majeure pour l'AFL, qui a octroyé plus de 2,5 milliards d'euros de financements à ses membres. Avec près de 1 300 collectivités actionnaires, portant 28% de l'investissement public local, l'AFL s'impose comme un acteur bancaire de référence dans l'accompagnement et le financement des politiques publiques locales.

Présente aux côtés de tous les acteurs publics locaux - communes, intercommunalités, départements et régions - la banque poursuit la croissance de son modèle avec 227 nouvelles collectivités actionnaires, dont notamment les départements du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, portant à 19 le nombre de départements actionnaires (représentant 25% de l'investissement départemental).

Cette trajectoire confirme la robustesse du modèle de l'AFL, fondé sur la mutualisation, la discipline financière et une gouvernance 100% collectivités.

Un financement responsable de l'investissement public local

Outil de souveraineté financière locale, l'AFL permet aux collectivités de financer l'ensemble de leurs investissements au service des territoires, des habitants, dans



Contact presse

Justine GUIGUES - Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr - 06 74 94 29 66

un cadre mutualisé, responsable et respectueux des grands principes budgétaires publics.

Cet engagement s'appuie sur un recours croissant aux obligations durables, levier central de sa stratégie de financement responsable. Depuis 2020, l'AFL a ainsi levé plus de 2 milliards d'euros en obligations durables, alignant son modèle de refinancement avec les priorités environnementales, sociales et de gouvernance, défendues par les collectivités françaises.

Stabilité, visibilité et sécurité au service des territoires

Banque détenue et pilotée par les collectivités elles-mêmes, l'AFL apporte un cadre solide et pérenne, garantissant un accès lisible et sécurisé à la ressource financière.

« Dans un moment où les contraintes budgétaires s'intensifient et où les collectivités manquent de visibilité, notre rôle est d'assurer cette stabilité qui permet aux territoires de continuer à investir et à se projeter. L'AFL est un outil de décentralisation et de régulation, pérenne et ancré aux côtés des élus. », explique Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL.

2026 : Aux côtés des nouveaux élus

À l'horizon 2026, l'AFL réaffirme son ambition d'être un acteur clé de la stabilité et de la souveraineté financière des collectivités territoriales.

Aux côtés du bloc communal, à un moment stratégique du renouvellement des exécutifs et de l'élaboration de nouveaux projets de mandat, l'AFL entend accompagner ses actionnaires, en apportant des solutions de financement responsables, et en jouant pleinement son rôle d'espace de mutualisation et de partage des bonnes pratiques, au service d'une action publique locale renforcée.

Aux côtés des départements et des régions, l'AFL s'inscrit dans la durée en poursuivant son accompagnement dans la réalisation d'investissements structurants, socles de la cohésion sociale et territoriale, du développement économique et plus largement des transitions, indispensables à l'équilibre et à l'avenir des territoires.

À travers ses actions, l'AFL confirme son attachement aux principes de la décentralisation, de l'autonomie financière et de la liberté d'administration des collectivités, qui permet aux territoires de décider, financer et mettre en œuvre leurs projets dans un cadre maîtrisé, solidaire et durable.

« Dans une période charnière pour les collectivités, l'AFL continuera d'assumer sa mission : accompagner les élus, éclairer les transitions et soutenir durablement l'investissement public local, au service de l'intérêt général. », conclut Philippe Rogier, Directeur général de l'AFL-ST.



Contact presse

Justine GUIGUES - Chargée des relations presse

justine.guigues@afl-banque.fr - 06 74 94 29 66

A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé plus de 12 milliards d'euros, et compte aujourd'hui 1271 actionnaires.

Plus d'informations : www.afl-banque.fr

Contact presse

Justine GUIGUES - Chargée des relations presse
justine.guiques@afl-banque.fr - 06 74 94 29 66



Contact presse

Justine GUIGUES - Chargée des relations presse
justine.guiques@afl-banque.fr - 06 74 94 29 66